



LISSAC sur COUZE

Journal d'information de la mairie

Octobre 2010

ENTRETIEN DES CHEMINS

Depuis deux ans, des opérations d'entretien des chemins publics de la commune ont été lancées. Celles-ci ont pour objectif de sensibiliser les usagers de ces itinéraires aux besoins d'entretien qu'ils demandent.

Un nouvel appel aux bénévoles est lancé. Deux matinées sont programmées à l'automne sur un chemin reliant Puyjubert à Grandmont-Bas. Il s'agit du samedi 6 novembre et du samedi 13 novembre, de 9h à 13h les deux jours.

Les personnes intéressées (pour l'une des matinées ou les deux) sont priées de se faire connaître à la mairie (05.55.85.33.21) avant le 03/11 pour faciliter l'organisation, en indiquant le matériel qu'elles pourraient apporter et utiliser elles-mêmes. Il est précisé que la mairie décline toute responsabilité en cas d'accident. Chaque participant bénévole doit être couvert par sa propre assurance en responsabilité civile.

Par avance, le maire et le conseil municipal remercient chaleureusement tous les participants ; un repas amical clôturera les deux jours de travaux.

PASSAGE A LA TNT

Le 29 mars prochain, l'ensemble du Limousin passera au tout numérique pour la diffusion télévisée (fin de la diffusion analogique). Notre commune est couverte en partie par la TNT depuis 2006 par l'émetteur principal de Brive Lissac situé à Grandmont-Haut, mais aussi par des émetteurs plus lointains, mais très puissants tels que Limoges Les Cars et Aurillac La Bastide du Haut-Mont. Pour les foyers ayant déjà basculé au numérique, ils n'auront à faire aucune modification de leur installation, excepté le changement des canaux de réception (passage des fréquences de la phase transitoire aux fréquences définitives en lien avec l'augmentation de la puissance des émetteurs). Un simple « scan » du décodeur TNT ou du téléviseur numérique sera nécessaire après le 29 mars.

Pour les autres, deux cas se présentent :

- soit ils habitent une zone déjà couverte par la TNT : ils doivent donc impérativement s'équiper d'un décodeur TNT d'ici fin mars en gardant leur antenne râteau pour continuer à recevoir la télévision.
- soit ils habitent dans une zone d'ombre (cela concerne en particulier les villages du Mas, du Perrier et de Rotassac), la situation est alors la suivante. Le réémetteur analogique de Couzages cessera de fonctionner le 29 mars prochain d'après le plan établi par le CSA et le gouvernement. Le coût de son basculement en numérique serait à la charge des communes. Or TDF nous demande plus de 150.000 € pour l'équiper en numérique ; à ce jour, seulement une dizaine de foyers lissacois reçoit exclusivement les trois chaînes historiques (TF1 ; F2 ; F3) par l'antenne râteau pointée sur Couzages. Le rapport prix/foyer ne justifie pas le passage au numérique de ce site.

En conséquence, les foyers de cette zone dite blanche, sont éligibles à l'aide financière de 250 € allouée par l'Etat pour recevoir la TNT par satellite ainsi qu'un complément de 150 € attribués par le Conseil Général de la Corrèze, à condition de ne pas déjà posséder une parabole et un démodulateur numérique, et après vérification et accord du Groupement d'Intérêt Public (GIP) France Télé Numérique. Ainsi la somme de 400 € peut être attribuée aux foyers ne pouvant pas recevoir la TNT par l'antenne râteau et désirant installer une parabole et un démodulateur TNT satellite. Attention à n'engager aucun frais avant d'avoir obtenu l'accord pour cette aide financière. Le dossier doit être déposé auprès du GIP France Télé Numérique que l'on peut joindre par téléphone ou par Internet :

GIP France TELE NUMERIQUE : **0 970 818 818** du lundi au samedi de 8h à 21h (Prix d'un appel local) ou sur le site **www.tousaunumerique.fr**

La rentrée des classes

Pour cette nouvelle année scolaire, la répartition des élèves du regroupement pédagogique intercommunal Saint Cernin / Lissac est la suivante :

Lissac sur Couze		Saint Cernin de Larche	
Mme TERROU	7 en Moyenne section et 18 en Grande section	Mme DELPECH	16 en Petite section et 6 en Moyenne section
M. RUEFLI	16 en CP et 8 en CE1	Mme GUILLON	7 en CE2 et 18 en CM1
Mme TONDINI	11 en CE1 et 10 en CE2	Mme PALATSI	6 en CM1 et 18 en CM2
Total	70 élèves		71 élèves

L'effectif de cette rentrée est en progression car il y avait 135 élèves à la rentrée 2009/2010 contre 141 en septembre 2010. L'équipe enseignante est la même que l'an dernier pour Lissac.

Depuis le mois de juin dernier, la classe du directeur de l'école, est équipée d'un Tableau Blanc Interactif (TBI). En fin d'année scolaire, M. Ruefli a organisé une démonstration du TBI devant les élus de Lissac. Ce matériel est complété par 9 ordinateurs portables (classe mobile). Ces équipements font partie des dotations du plan « Ecoles Numériques ». L'investissement est de 12.807,20 € TTC dont le financement est réparti comme suit :

Commune de Lissac : 4241,02 €

Etat : 5354,18 €

Conseil Général de la Corrèze : 3212 €.

Les élèves ont montré aux élus les travaux qu'ils ont réalisés grâce à ce matériel. Le professeur a expliqué tout le potentiel de ses outils qui ouvrent de nouvelles perspectives pédagogiques. Il s'agit d'un complément aux matériels plus traditionnels que sont les cahiers et les livres. Les enseignants peuvent illustrer leurs cours par des documents variés et interactifs. Les nouvelles technologies prennent naturellement place à l'école, puisque désormais, elles font partie du quotidien. Les élèves doivent apprendre à bien les maîtriser.



Démonstration du fonctionnement du TBI

MAIRIE

Heures d'ouverture :

Lundi : 8h/12h - 14h/18h

Mardi : 8h/12h

Mercredi : 8h/12h - 14h/18h

Jeudi : 8h/12h

Vendredi : 8h/12h - 14h/17h

Tél. : 05.55.85.33.21

Fax : 05.55.85.32.79

Site Internet : www.lissacsurcouze.com

Adresse électronique :

lissac.mairie@wanadoo.fr

L'Agence Postale

Communale, dans la mairie, est
ouverte du lundi au vendredi
de 8h à 11h30.

TRAVAUX ERDF

Par appel d'offre, ERDF a confié à l'entreprise Miane et Vinatier la réalisation de l'enfouissement d'une ligne électrique haute tension au départ de Brive (Beauregard) vers les communes de Lissac et St-Cernin. Les travaux ont débuté par la réalisation de forages dirigés au Pas Noir et aux Quatre-Vents. Ils permettent de traverser les chaussées sans dégradation. Le syndicat d'électrification et la commune profitent de la réalisation de cet ouvrage pour enfouir tous les réseaux (électricité et téléphone) entre le Pas Noir et le Clauzel. Cette mise en souterrain devrait améliorer la distribution électrique et réduire le nombre des coupures de courant lors d'événements climatiques de type orage ou tempête.

La durée totale des travaux est d'environ cinq mois. La ligne souterraine sera réalisée en grande partie dans le domaine public, le plus souvent la tranchée sera creusée dans les fossés. Le tracé longe la voie communale de Grandmont-Bas vers le Pas Noir avec une artère vers Grandmont-Haut, puis le long de la RD59 entre le Pas Noir et le Clauzel.

ERDF enfouit aussi une ligne électrique entre la digue du lac et Esclauzures. Le tracé est situé dans le domaine du Causse Corrèzien.